

Diluant 419

Diluant pour résines époxy sans solvant.



Description de produit

	Diluant spécial pour résines époxy: Disboxid 420 / Disboxid 421 / Disboxid 422 / Disboxid 467 / Disboxid 472.
Conditionnement	2,5 L - 10 L
Conservation	12 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel, entre + 5 et + 20° C, dans un endroit sec bien aéré, à l'abri des sources de chaleur et du rayonnement direct du soleil. Bien refermer les récipients entamés. Ne pas fumer. Tenir le produit hors de la portée des enfants.
Données techniques	■ Densité: 0,9

Conseil

Conseils de prudence et sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)	LE DILUANT 419 EST UN PRODUIT INFLAMMABLE. Il contient des solvants, dont les vapeurs sont nocives. Inflammable. Irritant pour les voies respiratoires. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de toute source d'ignition – Ne pas fumer. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux naturelles et dans la terre. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir; consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. En cas d'aération insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Elimination des déchets	Ne recycler que les emballages vides. Les restes de matériau doivent être détruits dans une décharge pour anciennes peintures selon le code 07 02 04 : autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.
Centre Service Clients	Tél: (+33) 3 22 38 39 77 Fax: (+33) 3 22 38 39 78 E-mail: info@caparol.fr Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique Diluant 419 - Edition: octobre 2015

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.